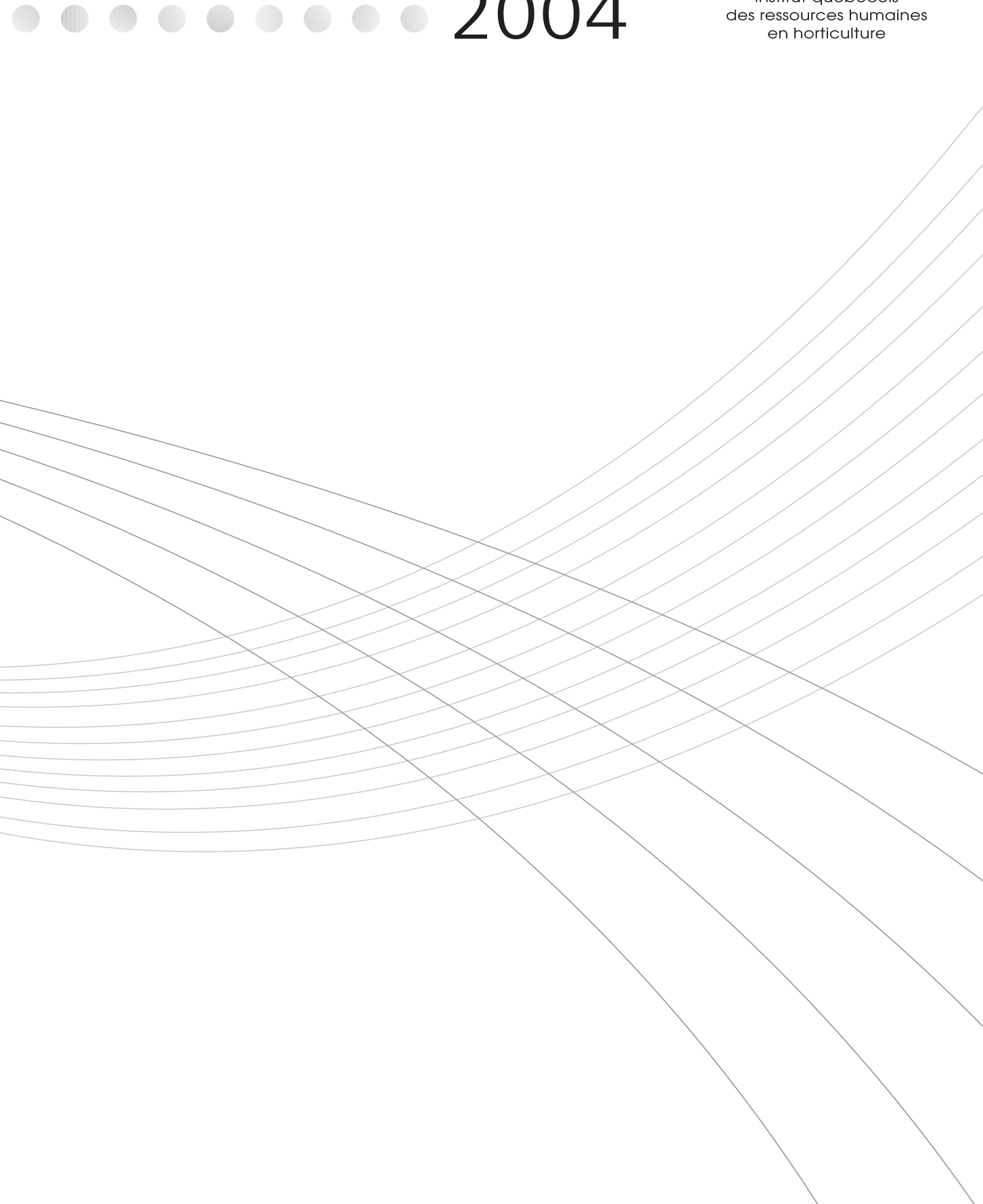


Rapport annuel 2004



Institut québécois
des ressources humaines
en horticulture



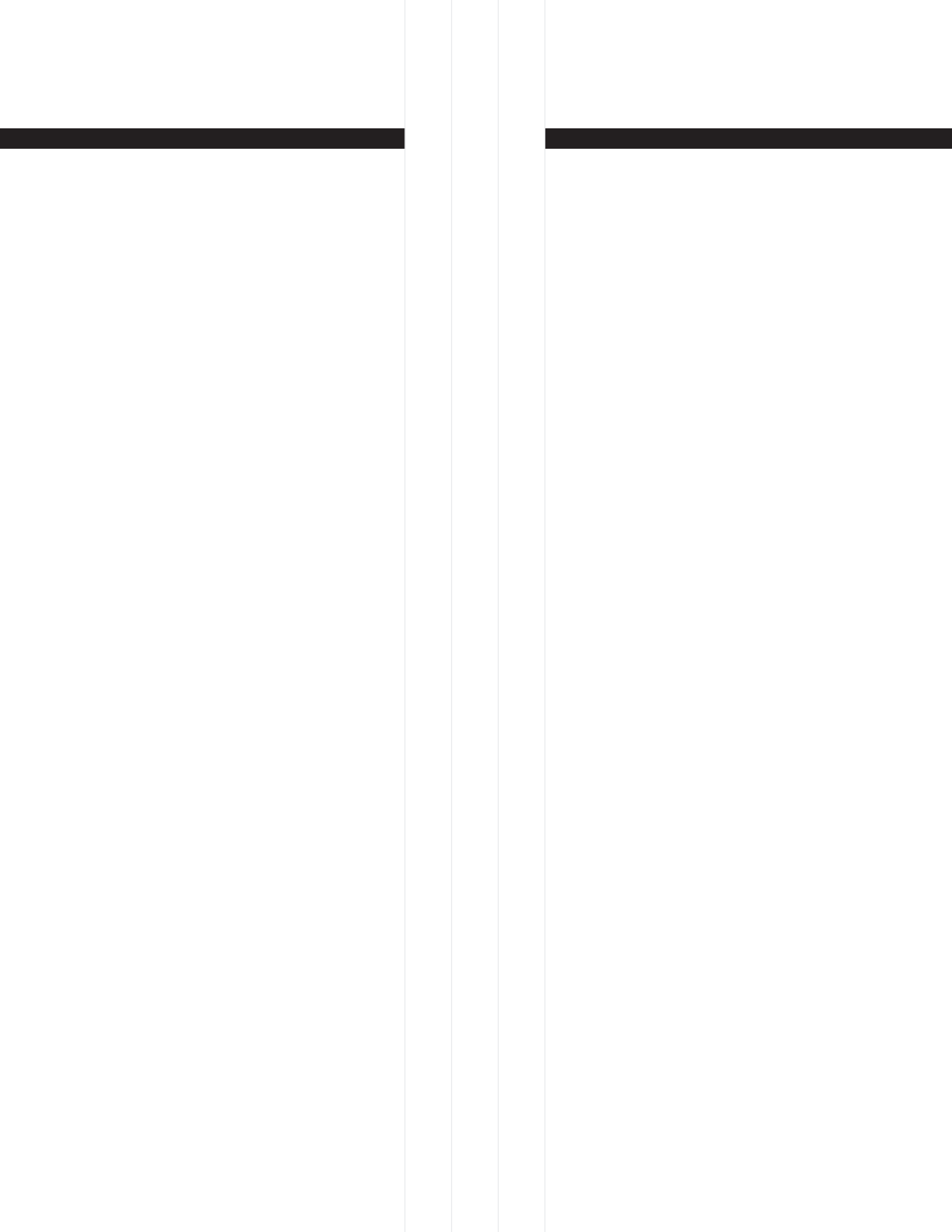


LES RESSOURCES HUMAINES...
au coeur de vos affaires!



Table des matières

5	MOT DU PRÉSIDENT
6	MISSION
	MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
7	MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF
	MEMBRES ASSOCIÉS 2004
	PARTENAIRES FINANCIERS
8	CONSULTANTS AUX PROJETS
	ÉQUIPE DE L'IQRHH
	PROMOTION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
9	MUTUELLE DE PRÉVENTION
	PRIX DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN HORTICULTURE
10	DÉVELOPPEMENT D'UNE MUTUELLE D'ASSURANCES COLLECTIVES EN HORTICULTURE
	ARTICLES RÉDIGÉS EN 2004
11	BULLETINS D'INFORMATION DE L'IQRHH
	KIOSQUE D'INFORMATION
11-12	PROJET DE STABILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE HORTICOLE EN MONTÉRÉGIE
12	TRAVAUX NATIONAUX
	FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE
13-14-15	SEMAINE HORTICOLE 2004
15	CONFÉRENCES
16	PROJET DE FORMATION POUR LES JEUNES PERSONNES HANDICAPÉES
17	PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'OUVRIER EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER
	BANQUE DE RÉFÉRENCE DE CANDIDATS QUALIFIÉS ET OFFRES D'EMPLOI
	PROMOTION DES EMPLOIS
18	ACTIVITÉ « LA NATURE DE NOS EMPLOIS »
19	RENCONTRE DES ÉTUDIANTS EN HORTICULTURE
	SONDAGE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS EN HORTICULTURE



Mot du président



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport des activités réalisées en 2004 par l'Institut québécois des ressources humaines en horticulture. Nous avons, encore cette année, investi beaucoup d'efforts pour poursuivre la réalisation de notre mission.

Cette mission, initiée en 1994 par la création de l'Institut, ne peut toutefois se poursuivre sans les ressources humaines et financières suffisantes. C'est pourquoi nous avons multiplié les efforts pour obtenir une reconnaissance comme comité sectoriel par la Commission des partenaires du marché du travail. En juin dernier, la Commission reconnaissait que le secteur de l'horticulture ornementale au Québec répondait aux critères de mise en place d'un comité sectoriel. Des travaux intenses ont donc été entrepris à l'automne par le conseil d'administration afin d'identifier les mécanismes les plus efficaces pour cette mise en œuvre. Ces travaux seront complétés en 2005 avec un objectif opérationnel pour avril 2005.

Dans ce contexte, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) a investi énormément d'énergie avec ses membres pour identifier les priorités d'intervention qui sont nécessaires au secteur. Parmi ces priorités, mentionnons la volonté manifeste des représentants de l'industrie de participer aux comités écoles-industrie auxquels ils seront conviés dans les différentes régions. Des exemples efficaces de comités écoles-industrie sont déjà disponibles et pourront nous aider collectivement à stimuler la mise en place de tels comités là où la formation professionnelle et technique est dispensée.

Nous avons le mandat en 2004 de réaliser les activités nécessaires à la création d'une mutuelle d'assurances collectives pour nos salariés. Grâce à cette initiative, plusieurs travailleurs bénéficient maintenant d'une protection d'assurances collectives. Une façon efficace de rendre nos emplois plus attrayants. Quant à notre mutuelle en santé et sécurité au travail, elle continue de croître avec 23 nouveaux adhérents et un accroissement de sa masse salariale, tout en maintenant son niveau d'efficacité.

Enfin, je ne peux passer sous silence le virage important auquel l'Institut a été confronté dans les derniers mois. La mise en œuvre de la politique d'intervention sectorielle restreindra le champ d'intervention et ne pourra, comme par le passé, permettre de développer de nouveaux projets pour le secteur de la production horticole. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole aura donc la responsabilité de poursuivre la mission que nous avons à l'égard du secteur de la production horticole. Nous continuerons toutefois à assurer le maintien et le développement de notre mutuelle en santé et sécurité et travail ainsi que de la mutuelle d'assurances collectives. Ces projets structurants déjà en œuvre desservent l'ensemble de l'horticulture et les entreprises qui y participent ne doivent en aucun cas perdre leurs acquis.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport d'activités et à nous faire part de vos besoins et suggestions en matière de gestion et de développement des ressources humaines.

Je tiens enfin à remercier les membres du conseil d'administration, le personnel de l'Institut ainsi que tous les intervenants et partenaires impliqués dans la réalisation des différents projets visant la poursuite du développement de l'horticulture au Québec.

Le président,

A handwritten signature in cursive script, reading "André Mousseau". The ink is dark and the signature is fluid and personal.

André Mousseau

Mission

L'Institut québécois des ressources humaines en horticulture a comme mission d'accroître l'efficacité, la rentabilité et la compétitivité de l'industrie horticole par le biais d'une gestion performante de ses ressources humaines et de susciter un engagement des gouvernements à réaliser les changements utiles à l'atteinte de cet objectif.

Membres du conseil d'administration

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE L'HORTICULTURE

ROBERT BABEU,	Fédération des producteurs de pommes du Québec
LAURENT COUSINEAU,	Fédération des producteurs maraîchers du Québec
RÉAL BRIÈRE,	Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec
LUCE DAIGNEAULT,	Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec
ANDRÉ MOUSSEAU,	Syndicat des producteurs en serre du Québec
MAURICE MARTINEAU,	Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation
ANDRÉ TURENNE,	Association des jardiniers maraîchers du Québec

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LA FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC

LUCIE NORMANDEAU,	Association des paysagistes professionnels du Québec
DANIEL CLÉROUX,	Association des jardineriers du Québec
LISE GAUTHIER,	Association des jardineriers du Québec

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS

MICHELINE DYOTTE,	Agri-aide (Laurentides) inc.
JACQUES NOTARO,	Fermes E. Notaro & Fils inc.

REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS

GILLES SZWEDSKA,	La Maison des Fleurs Vivaces
PAULINE BISSONNETTE,	Centre d'horticulture Régimbald Inc.
CHANTAL TARDY,	Pépinière St-Hubert

REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS (personnes-ressources)

LOUIS DIONNE,	Emploi-Québec
MARIO LAUZON,	Ressources humaines et développement des compétences Canada

Membres du comité exécutif

ANDRÉ MOUSSEAU, président
GILLES SZWEDSKA, vice-président
MICHELINE DYOTTE, secrétaire-trésorière

Membres associés 2004

ANDRÉ GEMME ET FILS INC.
AGRI-AIDE LAURENTIDES INC.
AMÉNAGEMENT GRENON
AMÉNAGEMENT DENIS ET FILS INC
ARBOFLORA CENTRE JARDIN
AUX PRIMEVERTS CENTRE JARDIN
CACTUS FLEURI
CAMS
CANADIAN TIRE – DELSON
CENTRE DE JARDIN BENOIT LORRAIN
CENTRE HORTICOLE REGIMBAL
CENTRE JARDIN HAMEL
CHRISTIAN BENOÎT JARDINIER
CONSORTIUM PRISME
CPPFQ -CENTRE DE PRODUCTION
DE PLANTS FORESTIERS
CULTURES DE CHEZ-NOUS (LES)
DELFLAND INC.
ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC
ENTREPRISES MARSOLAIS (LES)
EXCEL SERRES LTÉE
LA FERME GROVER INC.
FERME HOTTE & VAN WINDEN
FERTICHEM INC.
HIERBOURG CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

FLEURI-MONDE PAYSAGISTE
HORTICULTURE INDIGO S.E.N.C
INDUSTRIES HARNOIS
IQDHO
ISABELLE INC.
JARDIN MERVEILLE
JARDINIERS E.J. INC. (LES)
JARDINS BIOFORESTIERS ENR.
JARDINS PAUL COUSINEAU & FILS
JVK LTÉE
MAISON DES FLEURS VIVACES
MARAÎCHERS J. PL. GUÉRIN ET FILS INC.
MARAÎCHERS POTVIN INC.,
MARTIAL EXCAVATION
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE
NOËL WILSON & FILS S.N.C.
PAMPEV INC.
PAYSAGES RODIER INC.
PAYSAGISTE RIVE-SUD
PELOUSE BEAUTÉ
PELOUSES HERBU INC.
PELOUSE SANTÉ INC.
PÉPINIÈRE AIGLON INC.
PÉPINIÈRE FRANÇOIS LEMAY INC.
PÉPINIÈRE JASMIN INC.
PÉPINIÈRE LANCTÔT ET FRÈRE INC

PÉPINIÈRE PIAZZA ET GENTILE INC.
PÉPINIÈRE VILLENEUVE INC.
PLANT PROD QUÉBEC
PLANTATIONS VERT FORÊT
PNG PROJETS D'AMÉNAGEMENTS
PRODUCTIONS HORTICOLES DEMERS
PRODUCTIONS MARGIRIC INC. (LES)
REBOISEMENT MAURICIE INC
RÉNO-DÉPÔT
SEMENCES B.C.
SERRES ARUNDEL (LES)
SERRES DU SAINT-LAURENT SAVOURA
SERRES ET PÉPINIÈRES DU GRANIT
SERRES FRANK ZYROMSKI
SERRES JACQUES BARBE INC. (LES)
SERRES LACOSTE
SERRES RIEL INC. (LES)
SERRES ROSAIRES PION & FILS INC.
SERRES SYLVAIN CLÉROUX
SOC DE DÉVELOPPEMENT D'AMQUI - SODAM

Partenaires financiers

- EMPLOI-QUÉBEC
- COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE
- GROUPE AST
- BANQUE ROYALE
- FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC (FIIHQ)
- FONDS D'INTÉGRATION AU TRAVAIL DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE RESSOURCES HUMAINES DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDC)

Consultants aux projets

ISABELLE MESSIER, c.g.a.

SUZANNE FORTIN, Bureau R.H. inc.

ALEXANDRE LECLERC, consultant informatique

FRANÇOIS POIRIER, F.G.C. Conseil inc.

CARGO COMMUNICATION GRAPHIQUE INC.

Équipe de l'IQRHH

MARTINE MATTEAU,



directrice générale

MICHELLE PERRAULT,



chargée de projets

ANNIE LARAMÉE,



chargée de projets

JOSÉE MIREAULT,



agente de communication

MARIE-CHRISTINE HON,



secrétaire de direction

Mutuelle de prévention

Notre mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail continue de croître. À sa création, 90 entreprises adhéraient à cette nouvelle forme de regroupement pour favoriser la prévention des lésions professionnelles dans leur milieu de travail. Nous en sommes maintenant à 339 entreprises représentant une masse salariale totale de 102,555,379 \$. En 2004, 23 nouvelles entreprises ont soumis leur demande d'adhésion pour l'année 2005.

Une formation de base d'une journée est offerte à tous les membres et à tous les nouveaux adhérents afin d'augmenter les compétences en matière de gestion de la prévention et de gestion des lésions professionnelles. Lors de l'assemblée générale annuelle de la mutuelle, une formation spécifique a été dispensée aux membres et portait sur «les conditions pour favoriser les comportements sécuritaires des travailleurs ».

Un document s'adressant aux travailleurs a également été réalisé et est disponible en français et en espagnol. Ce document présente les mesures de prévention et les responsabilités des travailleurs en matière de prévention.

Prix de gestion *des ressources humaines en horticulture*

Initié en 1998, ce prix veut souligner le savoir-faire, l'esprit d'innovation ou l'apport significatif d'une entreprise qui, par ses activités, s'est illustrée dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Il souhaite également faire connaître les modèles novateurs et mettre en relief les nombreux avantages liés à une saine gestion des ressources humaines.

Cette activité a bénéficié, pour la remise 2004, de l'appui des partenaires suivants :



En 2004, le prix a été remis à l'entreprise
«LES SERRES DU ST-LAURENT (SAVOURA) »
lors de la Soirée Méritas de la Semaine horticole.

Développement

d'une mutuelle d'assurances collectives en horticulture

L'Institut s'est impliqué dans le développement d'une mutuelle d'assurances collectives afin d'inciter les entreprises à améliorer les conditions de travail. Ce projet a été développé en collaboration avec AST assurances, de manière à regrouper un minimum de 250 assurés afin de créer une mutuelle en assurance collective.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons élaboré un plan de communication et réalisé la vulgarisation et la diffusion de l'information. Les associations se sont également impliquées et ont diffusé la documentation qui leur était fournie. Des cas-types, sur les coûts pour l'employeur et le travailleur, ont également été préparés : types de programme, pourcentage de partage de coûts, incidence financière (horaire, hebdomadaire et annuelle).

En décembre 2004, plus de 30 entreprises avaient déjà soumis leur dossier et représentaient un bassin de plus de 600 travailleurs. La mutualisation représente pour certains employeurs une économie de 15% comparativement au même programme hors mutualisation.

Articles rédigés en 2004

- La main-d'œuvre étrangère : quels sont les programmes?
- Le jumelage d'entreprises : une solution à la pénurie de main-d'œuvre
- Les assurances collectives : démarquez-vous comme employeur
- Des activités rentables en matière de ressources humaines
- Le jumelage d'entreprise : des employés nous racontent
- Des trucs efficaces pour faire connaître vos emplois et votre entreprise
- Votre pif vous fait-il défaut?
- La force de l'expérience : un projet pilote en jardinerie
- Un non-rappel peut-il constituer un congédiement ?
- Révision des classifications à la CSST

Bulletins d'information de l'IQRHH

Quatre numéros ont été produits afin d'informer les membres et tous les partenaires. Plusieurs de ces textes sont repris par les associations membres, ce qui multiplie la diffusion de l'information. L'Institut a également rédigé des textes spécifiques pour plusieurs associations qui désiraient traiter de sujets particuliers.



Kiosque d'information

L'Institut était présent à la Semaine horticole en février 2004 ainsi qu'à l'Exposition commerciale de l'horticulture ornementale du Québec organisée par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) en novembre 2004.

Projet de stabilisation *de la main d'œuvre horticole en Montérégie*

Ce projet pilote vise à jumeler des entreprises horticoles de la Montérégie qui ont des périodes d'activité complémentaires, afin de permettre d'allonger la période d'emploi des travailleurs, et par le fait même, d'accroître la stabilité de la main-d'œuvre.

Le comité d'encadrement ayant supervisé les travaux d'élaboration a recommandé la poursuite de l'expérimentation. Le modèle de jumelage en expérimentation permet aux travailleurs saisonniers d'avoir accès aux postes offerts par les employeurs participants et se caractérise principalement par le fait que les entreprises restent employeurs de leurs travailleurs, alors qu'une ressource de coordination articule les jumelages. Le 7 avril, s'est tenue l'assemblée de fondation du regroupement pour la stabilisation. Lors de cette rencontre, une convention visant à établir des règles claires concernant l'encadrement des ententes de jumelage entre entreprises membres a été déterminée. Cette convention présente les objets du regroupement, les règles d'adhésion ainsi que la régie des activités administratives. Un code d'éthique destiné aux employeurs ainsi qu'aux travailleurs a également été joint.

PROMOTION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

(Projet de stabilisation... - suite)

Invitation		
aux gestionnaires d'entreprises		
Vous aimeriez trouver des solutions au problème de pénurie de main-d'œuvre ?		
Vous aimeriez diminuer le taux de roulement de votre entreprise ?		
Vous êtes prêts à vous impliquer dans un projet en concertation avec d'autres employeurs ?		
Inscrivez-vous		
à notre banque d'entreprises dans le cadre du		
PROJET SUR LA STABILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE HORTICOLE EN MONTEGÉE		
Ce projet pilote vise à jumeler des entreprises qui ont des périodes d'emploi complémentaires afin de permettre :		
✓ d'allonger la période d'emploi de vos travailleurs saisonniers		
✓ de vous faire bénéficier d'une main-d'œuvre plus qualifiée et plus stable		
Critères d'admissibilité :		
✓ Être situé en Montérégie		
✓ Accepter de participer à des rencontres de groupe entre novembre 2003 et mars 2004		
Pour vous inscrire ou pour plus d'information, contactez Annie Laramée à l'IQRHH. ☎ (450) 679-8810 annie.laramée@iqrrh.qc.ca		
		
		

Le comité de partenaires qui a élaboré ce modèle de jumelage était composé des personnes suivantes :

- **Monsieur André Mousseau :**
Le Cactus fleuri Inc.
- **Monsieur Jacques Notaro :**
Les Fermes E. Notaro et fils Inc.
- **Monsieur Laurent Cousineau :**
Les Jardins Paul Cousineau et Fils Inc.
- **Madame Christiane Laroche :**
Centre d'emploi agricole,
Fédération de l'UPA Saint-Hyacinthe.
- **Monsieur Camille Loiselle :**
Centre d'emploi agricole,
Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield.
- **Madame Roseline Mc Innes :**
Emploi-Québec
- **Monsieur Claude Pépin :**
Ministère de l'emploi,
de la Solidarité sociale et de la Famille
- **Monsieur Patrick Sabourin :**
Conseil de développement
du bioalimentaire de la Montérégie

Nous les remercions pour leur contribution.

Actuellement, le projet comporte trois volets : les activités de coordination, de promotion et de supervision des jumelages, la vigie des emplois saisonniers sur le territoire de la Montérégie et le service-conseil en gestion des ressources humaines auprès des entreprises horticoles membres du regroupement.

Le projet a bénéficié de l'aide financière des organismes suivants :

- Le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
- Le Conseil régional de développement de la Montérégie
- Le Centre local d'emploi de Longueuil- Est
- Emploi-Québec Montérégie

Travaux nationaux

L'Institut a participé activement à la revitalisation du Conseil des ressources humaines en horticulture, grâce à une collaboration avec le Conseil Canadien de l'horticulture, avec Canadian Nursery Landscape Association et avec Landscape Ontario. Les travaux de consultation des partenaires nationaux en horticulture ont mené à l'élaboration d'un plan recommandant le soutien d'une structure nationale pour le secteur horticole canadien.

Semaine horticole 2004

Une initiative du
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE L'HORTICULTURE

11^e édition

la SEMAINE Horticole De l'expertise à partager

4 • 5 • 6 février 2004

Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe

Nos partenaires

Québec

avec la collaboration de
• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
• Emploi Québec

UPA L'Union des producteurs agricoles

Organisée par

ICIRHH

Diffuseurs officiels

Hydro Québec

LA TERRE

laterre.ca



La 11^e édition de la Semaine horticole, sous le thème « De l'expertise à partager » s'est tenue les 4, 5 et 6 février 2004 à l'Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe.

Mandaté par le Conseil québécois de l'horticulture, l'Institut organise cet événement d'envergure provinciale qui constitue un véritable carrefour de formation et d'affaires destiné à stimuler la performance et la compétitivité des entreprises horticoles.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

(Semaine horticole 2004 - suite)

La Semaine horticole s'adresse aux producteurs horticoles, aux intervenants du secteur horticole, aux entreprises de services reliées au secteur horticole, aux étudiants et enseignants en horticulture et aux experts en services-conseils pour le secteur horticole.

Plus de 700 personnes participent aux différentes activités de l'événement.

Trois journées sont vouées aux activités de formation et présentent des conférences thématiques et des ateliers spécialisés pour les groupes participants.

LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

Les conférences thématiques abordent des sujets d'intérêt pour les gestionnaires d'entreprise horticole, toute spécialisation confondue. Des conférenciers de renom sont invités dans le cadre de ce volet.

LES ATELIERS SPÉCIALISÉS DES GROUPES PARTICIPANTS

La multiplicité des sources d'information désormais accessibles aux producteurs oblige les groupes participants à définir des orientations et exploiter des créneaux précis d'intervention. Les groupes développent une programmation ou une approche plus spécialisée offrant ainsi une journée complète au contenu varié.

VOLET AFFAIRES

La Place d'affaires, avec ses 24 exposants, demeure la principale activité d'affaires de La Semaine horticole.

VOLET RECONNAISSANCE

Le point culminant de la Semaine horticole, la **Soirée Méritas**, sous la présidence d'honneur de la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, madame Françoise Gauthier mérite qu'on lui accorde une attention particulière. Cette soirée offre une atmosphère permettant toujours plus d'échanges et de discussions. Huit prix Méritas, le prix de gestion des ressources humaines en horticulture, le Mérite horticole de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec et le Mérite horticole du Conseil québécois de l'horticulture y sont remis.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

GROUPES PARTICIPANTS

- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec
- Fédération des producteurs maraîchers du Québec
- Syndicat des producteurs en serre du Québec
- Fédération des producteurs de pommes du Québec
- Institut québécois des ressources humaines en horticulture
- Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec
- Conseil québécois de l'horticulture

La semaine horticole est sans contredit le seul événement au Québec qui permet de positionner l'horticulture comme étant un secteur économique important, qui crée un lieu d'échanges formels et informels entre les producteurs et les intervenants du secteur et qui favorise le transfert d'information portant surtout sur la mise en marché, les techniques de production et la gestion des ressources humaines.




Conférences

Lors de notre assemblée générale annuelle, nous avons invité madame Suzanne Fortin, à présenter la conférence « La rémunération : demeurez compétitif sans vous ruiner! » Madame Fortin a présenté les leviers de la rémunération, les enquêtes et données sur la rémunération en horticulture ainsi que les aspects techniques de l'élaboration d'une échelle salariale.

L'Institut a collaboré, encore cette année, à l'organisation du thème main-d'œuvre dans le cadre des Journées horticoles 2004 de St-Rémi. La conférence « La gestion des conflits, un conflit ça se gère » a été dispensée par monsieur Alain Reid, psychologue industriel de la Société Pierre Boucher. Cette conférence visait à outiller les gestionnaires dans l'identification des solutions et méthodes d'intervention en gestion de conflits.

Projet de formation pour les jeunes personnes handicapées



STAGIAIRES DISPONIBLES en Montérégie
Février 2004

Une vingtaine de personnes ayant des difficultés d'apprentissage suivent présentement une formation adaptée en horticulture et seront à la recherche d'un stage en février prochain.

Si vous désirez accueillir un stagiaire dans votre entreprise, composez le **(450) 646-1595** ou le **1 800 646-6096** et demandez :


Geneviève Bouchard, poste 222 pour la région de Saint-Hyacinthe ou Julie White, poste 240 pour la région de Beauharnois.

Régions visées :

MRC de Beauharnois-Salaberry, de Roussillon et du Haut St-H Laurent (Beauharnois)

MRC Les Maskoutains, d'Acton et Vallée-du-Richelieu (Saint-Hyacinthe)

Durée :
Alternance stage/étude
12 semaines
Intégration en emploi
11 semaines



L'QRHH a poursuivi sa collaboration avec divers organismes pour réaliser le projet de formation, d'intégration en emploi de personnes handicapées dans le secteur horticole. La formation a été dispensée par le Centre de formation professionnelle Les Moissons. Une première cohorte a terminé sa formation au printemps 2004 et une deuxième cohorte, dans cette région, a débuté sa formation en octobre 2004.

Les organismes suivants participent à la réalisation de ce projet :

- Centre de formation professionnelle Les Moissons
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées;
- Fonds d'intégration au travail des personnes handicapées de Ressources humaines et développement des compétences Canada
- Groupement des associations de personnes handicapées de Richelieu-Yamaska (GAPHRY);
- Service de développement de l'employabilité de la Montérégie (SDEM);
- Emploi-Québec.

Programme d'apprentissage

en milieu de travail pour l'ouvrier en aménagement paysager

Au printemps 2004, une demande de financement pour développer un programme d'apprentissage en milieu de travail a été déposée à la direction du développement des compétences en milieu de travail d'Emploi Québec.

Après évaluation, le projet a été accepté et c'est à compter de septembre que les travaux ont débuté. Le projet, qui s'échelonne sur 18 mois, prévoit différentes étapes soient : l'établissement d'une norme professionnelle, le développement d'outils d'apprentissage et la mise en opération du programme.

Afin d'établir la norme professionnelle qui fera consensus dans le secteur, une analyse du métier d'ouvrier en aménagement paysager a été réalisée, au cours de l'automne, par des visites sur les lieux de travail et des consultations auprès de spécialistes du métier. Par la suite, l'analyse sera présentée à un comité d'experts qui validera l'information pour être en mesure de dégager le profil de compétences duquel découlera la norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en aménagement paysager.

Les travaux se poursuivront tout au long de 2005 et le programme sera disponible à compter du printemps 2006.

Banque de référence

de candidats qualifiés et offres d'emploi

Encore cette année, les entreprises membres peuvent afficher leur poste sur notre site web et consulter les candidats qualifiés qui se sont inscrits à la banque.

Activité « La Nature de nos emplois »

LA Nature
DE NOS EMPLOIS
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE

LE MERCREDI 17 NOVEMBRE 2004
SALLE CASAVANT 3-4
Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe
1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe

Activité de formation présentée dans le cadre de l'EXPO FIHOQ SAINT-HYACINTHE

8 h 00	ACCUEIL
9 h 00	MOT DE BIENVENUE LE SECTEUR HORTICOLE AU QUÉBEC - Profil global de l'industrie, sous-secteurs, croissance et tendances DES EMPLOIS À LA MESURE DE VOTRE CLIENTÈLE - Des défis technologiques - Des emplois pour tous les goûts
10 h 00	PANEL DE TRAVAILLEURS DU SECTEUR
10 h 15	PAUSE-SANTÉ
10 h 30	PANEL D'EMPLOYEURS DU SECTEUR
11 h 00	LA STABILISATION DES EMPLOIS SAISONNIERS, OUI C'EST POSSIBLE! UN MILIEU OUVERT AUX PROJETS D'INTÉGRATION Des personnes handicapées intégrées PROGRAMMES DE FORMATION EN HORTICULTURE ET TAUX DE PLACEMENT Comment référer votre clientèle sur votre territoire
12 h 00	MOT DE LA FIN VISITE DE L'EXPOSITION

Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornamentale du Québec
Emploi Québec
IQRHH Institut québécois des ressources humaines en horticulture
INFORMATION : (450) 774-3456

Cette activité de formation s'adressait spécifiquement aux conseillers oeuvrant auprès de la clientèle en recherche d'emploi ou en processus d'orientation. L'événement s'est tenu le mercredi 17 novembre 2004 dans le cadre de l'exposition commerciale de l'horticulture ornementale au Québec: Expo FIHOQ Saint-Hyacinthe.

L'objectif était de permettre aux professionnels de l'emploi de connaître toutes les possibilités d'emplois générés par le secteur de l'horticulture ornementale au Québec.

Des conférences ainsi qu'un panel de travailleurs et d'employeurs ont été présentés. L'événement a réuni plus de 70 intervenants qui ont d'ailleurs pu échanger avec des travailleurs, des employeurs et des spécialistes horticoles provenant de tous les sous-secteurs et de différentes régions. Cette formation d'une demi-journée a été suivie d'une visite gratuite de l'exposition qui regroupait plus de 500 exposants en horticulture ornementale.

Cette activité a bénéficié de la contribution d'Emploi-Québec et de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ).

Recontre des étudiants *en horticulture*

Chaque année, l'Institut est invité à présenter les caractéristiques du monde du travail aux étudiants en horticulture. Cette année, trois centres ont invité l'Institut : Centre de formation professionnelle de Saint-Hyacinthe, Centre de formation agricole Mirabel, l'École des métiers de l'horticulture de Montréal.

Sondage *auprès des étudiants en horticulture*

Ce projet vise à documenter les difficultés de référence afin d'améliorer les processus d'information et de concertation en matière de référence pour la formation en horticulture. Un sondage a donc été préparé et acheminé aux centres de formation professionnelle et technique en horticulture. La cueillette de données et la compilation seront complétées en janvier 2005. L'analyse permettra de procéder à des recommandations afin d'améliorer nos stratégies pour attirer davantage de candidats en formation professionnelle et technique.



Institut québécois
des ressources humaines
en horticulture

3230, rue Sicotte, local E-300 ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
Téléphone : (450) 774-3456 • Télécopieur : (450) 774-3556
www.iqrhh.qc.ca